

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

*Je viens de prendre connaissance, grâce à des amis, du tract diffusé par le « collectif » des dissidents du Conseil Municipal.
Curieusement, je n'ai pas été destinataire de ce courrier... Ma boîte aux lettres est peut-être trop petite ?*

Plus sérieusement, dans le discours que j'ai prononcé à l'occasion des vœux pour l'année 2020, j'ai souhaité faire mes adieux à des électeurs qui m'ont fidèlement témoigné leur confiance depuis 1983.

J'ai fait un bilan rapide de l'évolution de la commune tout au long de ces années, et j'ai rendu compte du climat dans lequel la dernière année s'est hélas déroulée.

Je n'ai pas voulu m'étendre beaucoup, la période des vœux n'est pas le meilleur moment pour cela.

J'ai simplement dit, à propos du dernier mandat, que l'achèvement du Centre Médical était « **le seul projet important de ce mandat** ». On pouvait difficilement faire plus court !

Le texte complet de mon discours est sur le site Internet de la commune, tout le monde pourra vérifier que c'est vrai.

Je maintiens bien sûr mes propos.

Cela a manifestement « chatouillé » les signataires du tract, qui m'accusent d'avoir bloqué leurs « projets élaborés ».

Je ne voulais pas aller plus loin, pour ne pas influencer le vote des prochaines élections, mais puisqu'on vient me provoquer, allons-y !

On me demande de signer des dossiers illégaux

Un Maire doit en toutes circonstances se montrer vigilant et s'assurer de la légalité parfaite des décisions, dont il est responsable, avant de signer des pièces administratives.

J'ai refusé effectivement de signer 3 dossiers pour cette raison :

- 1- un plan de travaux pour **un accès pour handicapés à la Bibliothèque Municipale** : le dossier qui m'était présenté n'était pas élaboré par un architecte, alors que c'est obligatoire pour un lieu public accueillant plus de 30 personnes (les enfants de l'Ecole Primaire vont régulièrement à la bibliothèque), pas de notice de sécurité, pas de cloison coupe-feu -1 heure, pas de porte des toilettes adaptée...
- 2- **la clôture** d'un espace derrière l'église en vue d'une **future aire de jeux**. Pour être réglementaire, une clôture doit être édifiée sur la limite séparative des terrains ou à 3 mètres de celle-ci.

Encore faut-il que cette limite ait été définie contradictoirement au préalable ! Le dossier n'y faisait même pas allusion !

3- la mise en chantier de la 2^{ème} **tranche de la fermeture des arènes** et celle de leur **sonorisation**.

Dans les deux cas, on me demandait de signer sans que j'aie pu même rencontrer l'architecte, et m'assurer avec lui que toutes les mesures avaient été prises en matière de sécurité des personnes, dont le maire est civilement et pénalement responsable !

Voilà les dossiers que j'aurais « bloqués » !

Cet amateurisme et cette impréparation pourraient faire sourire, s'ils n'étaient pas très inquiétants !

Le « collectif » bloque des dossiers et ne propose rien ensuite

Par contre, le « collectif » ne parle pas de ceux qu'il a refusé de voter, et pour lesquels il n'a rien proposé par la suite !

Liste partielle :

- le **préau des écoles** ;
- la **plancha pour les associations** ;
- le **chauffage des arènes** : un conseiller municipal est contre (et tant pis pour le basket, la peña, et toutes les manifestations que toutes les associations voudraient organiser en période de froidure), un autre dit que le chauffage par radiant « lui donne mal à la tête » et propose... la climatisation de la structure !!!
Et bien sûr, au final, rien ne se fait...

Voilà.

Chacun jugera.

Je tiens bien sûr tous les documents à la disposition de celles et ceux qui voudraient les consulter.

J'en resterai là, mais bien d'autres choses pourraient être dites...

Je ne le ferai que si l'on vient encore me « chercher ».

Il y a un proverbe gascon qui dit qu'il ne faut pas réveiller le chien qui dort...

Merci à toutes et à tous pour toutes ces années où, ensemble, nous avons fait de Gamarde une commune vivante, accueillante et dotée de structures que beaucoup nous envient.

Vous aurez à voter bientôt pour élire une nouvelle équipe, et je sais que vous le ferez en toute responsabilité.